



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

**Discours de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO,  
à l'occasion de la cérémonie de remise  
du Prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2008**

**UNESCO, 18 septembre 2008**

Monsieur le Président de la Conférence générale,  
Monsieur le Président du jury international,  
Monsieur le représentant du lauréat du Prix UNESCO de l'éducation  
pour la paix 2008,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir au Siège de l'UNESCO pour la remise du  
Prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2008.

Qu'il me soit tout d'abord permis de saluer très chaleureusement le Président du  
jury international du Prix, M. Mohammed Arkoun, originaire d'Algérie, professeur  
émérite de langue et littérature arabes à la Sorbonne et professeur invité à  
l'Institute of Ismailî Studies de Londres. Permettez-moi également d'accueillir un  
autre membre du jury, notre cher ami S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, ancien  
secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et ancien ambassadeur et  
délégué permanent du Pérou auprès de l'UNESCO.

Enfin, et surtout, je voudrais redire l'immense gratitude de l'UNESCO envers la  
Nippon Foundation - anciennement nommée Japan Shipbuilding Industry  
Foundation - dont la généreuse donation a permis de créer le Prix UNESCO de  
l'éducation pour la paix en 1981.

Le Prix, décerné à des personnes comme à des institutions, a pour objectif de  
« promouvoir toutes les actions visant à élever les défenses de la paix dans l'esprit  
des hommes ». Il est remis tous les deux ans dans le cadre des célébrations de la  
Journée internationale de la paix afin de récompenser des actions particulièrement

remarquables en faveur de la paix, conformément à l'esprit de l'Acte constitutif de l'UNESCO et de la Charte des Nations Unies.

Cette année, alors que nous célébrons également le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la cérémonie présente une dimension politique particulière.

Mesdames et Messieurs,

L'ignorance, l'injustice, la discrimination, l'inégalité, l'intolérance et l'exclusion sont un terreau fertile pour la violence, les agressions, le conflit.

L'engagement de l'UNESCO en faveur de la paix, du dialogue et des valeurs universelles est donc plus que jamais un impératif. Il est tout aussi capital de redire le rôle essentiel de ces valeurs dans l'avènement d'un monde de plus grande tolérance, de compréhension, de respect et de soutien mutuels, dans le respect des droits de l'homme.

En tant que pilier de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, l'UNESCO joue un rôle primordial dans la mise en œuvre du « Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations » adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 2001. Dans ce contexte, l'Organisation est appelée à encourager et favoriser le dialogue entre les civilisations et à le promouvoir à travers les diverses activités des Nations Unies. Ce n'est que grâce à un véritable dialogue que nous pourrons venir à bout de l'ignorance - l'ignorance de l'autre, l'ignorance de l'histoire de l'autre, de sa culture, de ses valeurs, de sa religion et de son mode de vie. Nous serons ainsi en mesure de comprendre et d'apprécier les cultures différentes. C'est la condition *sine qua non* de la paix.

Les tensions et l'insécurité croissantes du monde contemporain témoignent du besoin d'actions éducatives permettant aux différentes communautés d'« apprendre à vivre ensemble ». À cet égard, l'une des préoccupations essentielles de l'UNESCO est de promouvoir l'éducation pour la paix tout au long de la vie, en englobant le développement humain dans son ensemble.

L'éducation pour la paix est fondamentale pour le progrès du respect des droits de l'homme et de la démocratie. Elle contribue au refus de la violence, des préjugés, des stéréotypes et de la discrimination, elle instille un esprit de tolérance et de

compréhension internationale qui nous permet de passer d'une culture de la guerre à une culture de la paix.

C'est pourquoi j'ai l'immense plaisir de vous présenter le lauréat du Prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2008, l'Institut pour la justice et la réconciliation d'Afrique du Sud.

L'Institut, dont la candidature a été présentée par le Département de l'éducation sud-africain, est une organisation sans but lucratif fondée en 2000 et établie au Cap. Son but est d'encourager la réconciliation en Afrique du Sud après l'apartheid et de promouvoir la paix à partir d'une analyse sociopolitique approfondie.

L'éducation pour la réconciliation a été au cœur des travaux de l'Institut visant à instaurer et renforcer le processus de réconciliation en Afrique du Sud et dans d'autres pays africains, comme le Rwanda, le Soudan et le Burundi.

L'Institut collabore avec les gouvernements, les associations et les intellectuels de pays en transition pour renforcer la justice, le développement et la sécurité humaine, grâce à un travail de recherche et d'analyse et au renforcement des capacités. À travers ses nombreux projets, il est l'un des principaux prestataires dans le domaine de la justice en période de transition et publie notamment un rapport annuel, *Transformation Audit*, qui évalue les développements sociaux, économiques et éducatifs nécessaires à une paix durable.

Selon les recommandations du jury international, j'ai maintenant le grand honneur de remettre le Prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2008 à l'Institut pour la justice et la réconciliation, en reconnaissance « des remarquables efforts qu'il déploie en faveur d'une réconciliation durable par l'éducation et contre l'injustice systémique en Afrique ». Je félicite l'Institut pour son action décisive envers la paix et la réconciliation et j'adresse à toute son équipe, à travers son directeur exécutif, M. Fanie Du Toit, mes vœux les plus sincères.

[Le DG remet le diplôme, la statuette et le chèque à M. Du Toit.]

Mesdames et Messieurs,

Je cède à présent la parole à M. Fanie Du Toit, directeur exécutif de l'Institut pour la justice et la réconciliation.

Je vous remercie.